



Aix en Provence

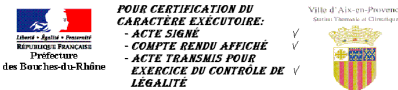
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-512**

Séance publique du

16 décembre 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141216-55571-DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/2014
Date de réception : mercredi 17 décembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DROITS DES FEMMES, DE LA FAMILLE ET RELATIONS HUMANITAIRES INTERNATIONALES

Le 16 décembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Jules SUSINI.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



12.06

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2014

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Catherine SILVESTRE
CO-RAPPORTEUR(S) : Mme PIERRON Liliane

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DROITS DES FEMMES, DE LA FAMILLE ET RELATIONS HUMANITAIRES INTERNATIONALES - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la délégation du droit des Femmes et de la Famille, la ville d'Aix en Provence apporte son concours, sous forme de subventions à diverses associations afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale.

La Ville apporte également son soutien aux associations oeuvrant dans l'humanitaire international pour soutenir des projets sur le terrain et répondant à des besoins urgents

Les tableaux ci-dessous présentent les associations concernées, leurs activités, le montant global des subventions accordées par la Ville pour les années 2012 et 2013 et le montant des subventions proposées en 2014.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

ATTRIBUER à ces associations les subventions exceptionnelles de fonctionnement pour l'année 2014, telle que présentée dans le tableau ci-après,

DIRE que la dépense correspondante d'un montant de 1 000,00 € (**mille euros**) a été validée le 17 novembre 2014 et sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 9263 6748 1775 (**Aide sociale Secteur Famille**) qui présente les disponibilités suffisantes.

DIRE que la dépense correspondante d'un montant de 3 000,00 € (**trois mille euros**) a été validée le 17 novembre 2014 et sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 92025 6748 1822 (**Humanitaire International**) qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2014-512 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DROITS DES FEMMES, DE LA FAMILLE
ET RELATIONS HUMANITAIRES INTERNATIONALES -

Présents et représentés	: 54
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Gérard DELOCHE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 17/12/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

AIDE SOCIALE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE
ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2014

LIGNE BUDGETAIRE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 9263 6748 1775

Secteur Familles							
TIERS	ASSOCIATIONS	2012	2013	Proposé	Attribution 2014	Convention	Buts Statutaires
64251	MEDIANCE 13	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €		Gérer et organiser les points services aux particuliers sur la région, expérimenter et développer des actions et des services à l'initiative des partenaires, permettre l'implantation de nouveaux projets de médiation, favoriser les relations
		0,00 €	0,00 €	1 000,00 €			



Aix en Provence
LA VILLE

Direction chef de projet : Humanitaire International

Direction gestionnaire : Direction Petite Enfance et Solidarités

Politique publique : Développement des services de proximité aux Aixoises et aux Aixois

Ligne budgétaire : 92025 6748 1822

N° Tiers	Noms Associations	2012	2013	Proposition 2014	Convention	OBJET
61164	Solidarité Architecture et Développement	3 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	Néant	Venir en aide aux défavorisés dans les pays en voie de développement, par des actions menées en vue de parvenir à l'autonomie dans les domaines de la santé, la nutrition, l'éducation et le développement.
		3 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		